CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

L'ENGAGEMENT DE LA CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE, MÉCÈNE PRINCIPAL DU FESTIVAL

CAISSE D'EPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

La Loi de modernisation de l'économie a supprimé, depuis janvier 2009, l'obligation pour les Caisses d'Epargne d'affecter une enveloppe annuelle aux financements des actions de missions d'intérêt général.

Mais, fidèles à ses racines historiques, les Caisses d'Epargne se sont engagées à consacrer des moyens substantiels à la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE).
Cette Responsabilité Sociétale doit permettre de réaffirmer l'engagement auprès des acteurs de l'économie sociale et d'être attentif aux préoccupations sociales et environnementales pour mieux répondre aux enjeux de demain.

Chaque Caisse d'Epargne consacre ainsi, sur la base du volontariat, une partie significative de son produit net bancaire à trois types d'actions :

- La philanthropie, en privilégiant les initiatives locales en réponse à des besoins sociaux dans les domaines de la solidarité, de la culture et de l'environnement

- L'inclusion financière, en renforçant leur implication en faveur des particuliers et des créateurs d'entreprise qui rencontrent des difficultés à accéder aux services financiers ou à les maîtriser

- L'innovation sociale et environnementale, en progressant en matière de protection de l'environnement, de gouvernance, de relations avec leurs clients et leurs fournisseurs.

Au-delà de ces actions, la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, dans le cadre de sa politique de communication, privilégie d'apporter son soutien à des actions de mécénat culturel grand public qui vise à faire connaître sa volonté d'ouverture au plus grand nombre.

Renseignements : www.caisse-epargne.fr

Mécénat culturel et social à NJP : se reporter pages 4, 7 et 8